

12/12/2017



SCIENTIFIQUES

Il est urgent de recruter des ASPTS

A l'issue de la CAP nationale des ASPTS, le constat est sans appel : il manque un nombre considérable d'ASPTS dans les services.

De nombreux postes restent vacants car aucun agent n'a candidaté ou n'a été retenu. Nous estimons ce nombre à 190.

De plus, cette estimation est à minima car elle n'anticipe pas les besoins supplémentaires que va générer l'application de la directive européenne sur le temps de travail.



La charge de travail augmente, et en Sécurité Publique, le nombre d'astreintes pour chaque agent est très supérieur à ce qui est acceptable.

De plus en plus de personnels scientifiques réalisent plus de 15 semaines d'astreintes par an, soit le double de ce qui est préconisé dans le cadre de la santé et sécurité au travail.

LE SNAPATSI APPELLE À UN RECRUTEMENT MASSIF D'ASPTS POUR FAIRE FACE À L'AUGMENTATION DE LA CHARGE DE TRAVAIL ET À LA FATIGUE DES PERSONNELS QUI S'ACCUMULE DEPUIS DES ANNÉES.

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

Pour le SNAPATSI, recruter des ASPTS est une priorité !